



# **ATELIER SUR LA CYBERDÉPENDANCE : MEILLEURES PRATIQUES POUR PROTÉGER LES ENFANTS CONTRE LA VIOLENCE SUR INTERNET DANS LES ÉTATS MEMBRES DE L'OCI**

**14-15 octobre 2025**

**Ankara, Türkiye**

## **PROJET DE NOTE CONCEPTUELLE**

### **1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Les progrès rapides des technologies de l'information et de la communication et la numérisation croissante de la société ont transformé presque tous les aspects de la vie moderne, influençant la façon dont les gens vivent, apprennent et communiquent. Ces développements offrent de nombreuses opportunités, allant de l'éducation personnalisée et de services de santé plus efficaces à des capacités de défense renforcées et à des formes d'interaction sociale entièrement nouvelles. Parallèlement, elles posent des défis importants, allant des risques potentiels pour la santé et des préoccupations accrues en matière de confidentialité et de sécurité à des questions juridiques et réglementaires complexes, en passant par de profondes implications culturelles et sociales.

La cyberdépendance et la cyberintimidation comptent parmi les défis les plus importants auxquels nous sommes confrontés dans l'espace numérique actuel. La cyberdépendance désigne l'utilisation compulsive et excessive des technologies numériques, tandis que la cyberintimidation consiste à utiliser intentionnellement les environnements numériques pour nuire ou humilier autrui. Bien que ces problèmes puissent toucher des personnes de tous âges, les enfants et les adolescents y sont davantage exposés et sont donc particulièrement vulnérables. Ces risques peuvent nuire à leur santé physique et psychologique, perturber leurs relations sociales et entraver leur réussite scolaire. Par exemple, une enquête menée en 2019 par l'UNICEF dans 30 pays, dont 11 pays de l'OCI, a révélé qu'un enfant sur cinq avait manqué l'école en raison de cyberintimidation et que près de 40 % étaient au courant de l'existence de groupes de pairs en ligne utilisés spécifiquement pour intimider leurs camarades de classe.<sup>1</sup>

Les environnements numériques occupant une place de plus en plus importante dans la vie quotidienne des enfants, il est essentiel de reconnaître ces risques et de veiller à ce que les enfants soient soutenus, guidés et protégés lorsqu'ils naviguent dans l'espace numérique. Il est particulièrement urgent de s'attaquer aux risques numériques dans les pays de l'OCI. Les pays de l'OCI comptent environ 1,1 milliard d'enfants et de jeunes âgés de 0 à 24 ans, qui représentent 51 % de leur population totale, alors que cette tranche d'âge représente 40,2 % de la population

---

<sup>1</sup><https://www.unicef.org/press-releases/unicef-poll-more-third-young-people-30-countries-report-being-victim-online-bullying>



# **ATELIER SUR LA CYBERDÉPENDANCE : MEILLEURES PRATIQUES POUR PROTÉGER LES ENFANTS CONTRE LA VIOLENCE SUR INTERNET DANS LES ÉTATS MEMBRES DE L'OCI**

**14-15 octobre 2025**

**Ankara, Türkiye**

mondiale totale.<sup>2</sup> Les pays de l'OCI ont donc la responsabilité cruciale de protéger les jeunes contre les risques numériques en mettant en œuvre des stratégies efficaces et complètes.

Dans cette perspective, les instances internationales encouragent les efforts collectifs visant à protéger les enfants à l'ère numérique. La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CIDE) affirme les droits des enfants à la sécurité, à la vie privée et au développement, tant hors ligne qu'en ligne. L'Observation générale n° 25 (2021) souligne la responsabilité des gouvernements, des entreprises et de la société civile de veiller à ce que les environnements numériques protègent et autonomisent les enfants. De même, l'OCI a adopté le Pacte sur les droits de l'enfant dans l'islam (2005), un document d'orientation destiné à aider les pays membres à intégrer les droits de l'enfant dans leur législation nationale. Sur cette base, un nouveau projet de convention est actuellement élaboré par l'OCI afin de renforcer et d'actualiser la protection des enfants. Le projet comprend des dispositions spécifiques visant à protéger les enfants contre les nouvelles menaces cybernétiques. En outre, la Conférence ministérielle de l'OCI sur le développement social offre aux pays membres une plateforme pour coopérer en matière de politiques sociales, notamment sur les mesures visant à lutter contre les risques tels que la cyberintimidation et la cyberdépendance chez les enfants.

Dans ce contexte, et conformément à la mise en œuvre de la résolution B/48/MCSD-2/2023, adoptée lors de la deuxième Conférence ministérielle sur le développement social qui s'est tenue au Caire (Égypte) les 5 et 6 juin 2023, un atelier de deux jours sera organisé afin d'aborder les défis croissants que représentent la cyberdépendance et la cyberintimidation pour les enfants et les adolescents. L'atelier réunira des représentants d'institutions nationales de tous les pays de l'OCI, d'organes de l'OCI et d'autres organisations internationales dans le domaine concerné afin de favoriser le dialogue, de renforcer la coopération et de coordonner les actions visant à protéger les enfants et les jeunes dans l'espace numérique. Cette initiative répond également directement à l'appel lancé en faveur d'une coopération renforcée entre les pays de l'OCI dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies globales visant à protéger les enfants contre les nouvelles menaces, notamment la cybercriminalité et la toxicomanie, les abus et l'exploitation en ligne, la violence entre pairs et le harcèlement électronique.

---

<sup>2</sup>OICStat, 2025.



# ATELIER SUR

## LA CYBERDÉPENDANCE : MEILLEURES PRATIQUES POUR PROTÉGER LES ENFANTS CONTRE LA VIOLENCE SUR INTERNET DANS LES ÉTATS MEMBRES DE L'OCI

14-15 octobre 2025

Ankara, Türkiye

### 2. OBJECTIFS

Les objectifs de l'atelier sont les suivants:

- Étudier et mettre en évidence l'impact de la cyberdépendance et la cyberintimidation sur les enfants, en particulier sur leur santé physique et mentale, leurs résultats scolaires et leur famille.
- Sensibiliser aux risques potentiels et aux conséquences négatives liés à l'utilisation excessive d'Internet et des réseaux sociaux par les enfants.
- Promouvoir le partage des connaissances, des expériences et des meilleures pratiques en matière de lutte contre la cyberdépendance et la cyberintimidation chez les enfants.
- Faciliter le dialogue politique sur les stratégies et les mesures visant à prévenir la surutilisation des technologies numériques par les enfants, y compris l'application des réglementations existantes.
- Identifier des mécanismes et des stratégies efficaces pour répondre aux nouvelles menaces numériques qui compromettent la sécurité, le bien-être et le développement des enfants.

### 3. RÉSULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de l'atelier sont les suivants :

- Meilleure compréhension parmi les participants de la portée, des causes et des conséquences de la cyberdépendance et de la cyberintimidation sur la santé, l'éducation et le bien-être général des enfants.
- Sensibilisation accrue aux risques liés à l'utilisation excessive d'Internet et des réseaux sociaux chez les enfants, ainsi qu'à l'importance d'une prévention précoce.
- Échange de bonnes pratiques et d'expériences politiques fructueuses entre les pays de l'OCI et leurs partenaires en matière d'atténuation des préjudices causés aux enfants dans le cyberspace.
- Renforcement du dialogue politique et de la coopération entre les parties prenantes afin de consolider les efforts nationaux et régionaux visant à réglementer et à orienter l'engagement numérique des enfants.
- Identification de stratégies concrètes et de mécanismes de collaboration pour lutter contre la cyberdépendance et la cyberintimidation, conformément aux priorités en matière de protection des enfants et aux contextes culturels des pays de l'OCI.
- Renforcement de la coordination intra-OCI dans l'élaboration de politiques de sécurité numérique centrées sur l'enfant et la promotion d'une citoyenneté numérique responsable.



# ATELIER SUR

## LA CYBERDÉPENDANCE : MEILLEURES PRATIQUES POUR PROTÉGER LES ENFANTS CONTRE LA VIOLENCE SUR INTERNET DANS LES ÉTATS MEMBRES DE L'OCI

14-15 octobre 2025

Ankara, Türkiye

### 4. ORGANISATEURS

L'atelier sera organisé par le Secrétariat général de l'OCI en coordination avec le SESRIC et les organes et institutions concernés de l'OCI.

### 5. PARTICIPANTS

Représentants des institutions nationales compétentes des pays de l'OCI travaillant dans le domaine de la protection de l'enfance, du Secrétariat général de l'OCI, des institutions et organes compétents de l'OCI et d'autres institutions internationales.

### 6. LANGUES

Anglais avec interprétation simultanée en arabe et en français (langues officielles de l'OCI).

### 7. LIEU

L'atelier sera organisé les 14 et 15 octobre 2025 au siège du SESRIC à Ankara, en Türkiye.

### 8. INSCRIPTION

Les participants sont priés de s'inscrire via le lien d'inscription suivant ou de scanner le code QR ci-dessous :

<https://bit.ly/2025-WS-Cyber-Addiction>





**ATELIER SUR**  
**LA CYBERDÉPENDANCE : MEILLEURES PRATIQUES POUR**  
**PROTÉGER LES ENFANTS CONTRE LA VIOLENCE SUR INTERNET**  
**DANS LES ÉTATS MEMBRES DE L'OCI**

**14-15 octobre 2025**

**Ankara, Türkiye**

**9. LOGISTIQUES**

**Pour toute question logistique, veuillez contacter:**

Mme. Semiha ABDULLAH INAN

E-mail (préfé): [sainan@sesric.org](mailto:sainan@sesric.org) avec copie à [training@sesric.org](mailto:training@sesric.org)

Tél: +90 530 864 50 07

**Pour toute question technique relative au contenu, veuillez contacter :**

Mme. Fatma SAYAR

E-mail (préfé): [fsayar@sesric.org](mailto:fsayar@sesric.org) avec copie à [mdedeoglu@sesric.org](mailto:mdedeoglu@sesric.org) et [training@sesric.org](mailto:training@sesric.org)

Tél: +90 506 429 96 78